



*Nouveaux arrivants...pensez à  
vous inscrire sur les listes électorales.*

# Erre

*Septembre 2015*

N° 68

*Inauguration des vestiaires du stade Hubert Parent*



[www.mairieerre.com](http://www.mairieerre.com)

## La Vie Erroise

Commune de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent



## Edito du Maire

Septembre 2015

Après la période estivale et les congés il faut penser à la rentrée. Celle-ci s'est effectuée dans de bonnes conditions pour les enfants à l'école Suzanne Lanoy.

Les chantiers très importants inscrits cette année au budget ont débuté. La restauration de l'Eglise est en cours et le planning prévisionnel est respecté. Les travaux de la boulangerie sont commencés et ce nouveau commerce devrait être opérationnel avant les fêtes de fin d'année. Noréade est intervenu rue Rompteaux et les travaux de voirie commenceront donc bientôt. L'accès au cimetière sera également réalisé en enrobés et les parkings en schistes. Le permis de construire des nouveaux ateliers municipaux est en cours d'élaboration et notre demande de subvention auprès de Monsieur le Sous-Préfet que nous remercions a reçu une réponse favorable.

Les logements en location accession sont en cours de construction dans le lotissement « Les jardins d'Ostrevent ». Tout pourrait paraître idyllique si les inondations récurrentes ne frappaient pas notre village à chaque orage. Noréade a enfin engagé les travaux d'assainissement de la rue Jaurès. La SNCF m'a affirmé que le passage sous la voie ferrée serait traité en priorité. Une réunion a eu lieu le 7 septembre pour avancer sur ces dossiers. Je resterai vigilant pour que nos demandes soient satisfaites le plus rapidement possible.

Certains mettent en doute l'action de l'équipe municipale et la mienne. Personnellement, je ne fais jamais que des promesses que je peux honorer. La vie d'élus est faite de satisfaction et de frustration mais soyez assurés que toute l'équipe municipale est attentive à vos attentes. Malheureusement le temps administratif est différent du nôtre et l'impatience nous gagne. Nous nous sommes engagés sur une amélioration de nos conditions de vie et nous assumerons cette tâche.

Je vous souhaite une excellente fin d'année. Vous constaterez que nous faisons le maximum pour Erre et pour que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.

S

O

M

M

A

I

R

E

Le mot du Maire.....	page 2
Informations municipales .....	page 4 à 14
Compte-rendu du Conseil Municipal.....	page 15 à 17
Prévention .....	page 18
Agenda.....	page 19

## **Vie locale**

---

- Etat Civil ..... page 20
- Thé dansant ..... page 21
- Médailles de la ville ..... page 22
- La boulangerie ..... page 23
- Défilé Halloween ..... page 24

## **La vie associative**

---

- Harmonie municipale..... page 25 à 30
- Fourmi'R ..... page 30
- A Erre Obic ..... page 31 à 32

## **Culture**

---

- Médiathèque ..... page 33 à 34
  - Découvrir Erre..... page 35 à 42
- Porc Errois 2015..... page 43
- Vous avez la parole ..... page 44

## La mairie

91 rue Jules Guesde  
59171 ERRE

☎ 03 27 86 61 05

Fax : 03 27 86 29 36

✉ [mairie.erre1@cegetel.net](mailto:mairie.erre1@cegetel.net)  
[www.mairieerre.com](http://www.mairieerre.com)

### **Horaires :**

Lundi : 14 h – 17 h

Mardi : 10 h – 12 h / 14 h -17 h

Mercredi : 8 h 30 – 12 h

Jeudi : 10 h – 12 h / 14 h – 17 h

Vendredi : 10 – 12 h / 14 h – 17 h

Samedi : 8 h 30 – 12 h

**Lundi et vendredi de 14 h à 17 h :** formalités d'urbanisme, accès au cadastre et aux archives.

## La déchetterie

☎ 03 27 43 78 99  
[www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)

### **Horaires été :**

De mars à octobre :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h,
- dimanche : de 9 h à 12 h

### **Horaires hiver :**

De novembre à février :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h,
- dimanche : de 9 h à 12 h

**Fermée les jours fériés.**

## Le city stade

### **Horaires été :**

Du 1er avril au 31 octobre :

du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30,

### **Horaires hiver :**

Du 1er novembre au 31 mars :

du lundi au samedi de 8 h à 17 h 45.

Fermé le dimanche

## L'agence postale

☎ 03 27 96 30 44

### **Horaires :**

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h.

Les tickets de cantine sont en vente au prix de 3.47 € l'unité.

*Le samedi*, il est possible de retirer les colis, les recommandés et les tickets de cantine en mairie.

# On vous informe...

## Permanences du Maire et des Adjoints :

M. Alain PAKOSZ, Maire :	sur rendez-vous le samedi
M. Jean-François DALY, 1 <sup>er</sup> Adjoint :	sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 h
Mme Claudine GORGUET, 2 <sup>ème</sup> Adjointe :	sur rendez-vous les mardi et vendredi de 10 à 12 h
M. Patrick VERDIN, 3 <sup>ème</sup> Adjoint :	sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 h
Mme Rolande GROLIER, 4 <sup>ème</sup> Adjointe :	sur rendez-vous les lundi et vendredi de 14 à 16 h 30

## Numéros de téléphone :

Médiathèque :	09 81 83 94 27
Sapeurs-Pompiers :	18
GDF urgence SECURITE GAZ :	0 810 433 659
Police SOMAIN :	03 27 86 91 70
SAMU :	15
CENTRE ANTI – POISON :	0800 59 59 59
S.O.S. MAINS :	03 20 95 75 00
Médecin de garde :	03 20 33 20 33
<i>Médecin généraliste :</i>	
Docteur BODUAIN :	03 27 90 90 97
<i>Chirurgien dentiste :</i>	
Docteur VARLET :	03 27 86 36 96
<i>Infirmières :</i>	
Mmes BODART-ADAMO, SURMONT-SILVERT et PATTE-FONTAINE :	06 87 92 05 29
Ambassadeurs du tri :	08 00 58 58 54

## Recensement obligatoire à 16 ans :

**JDC**  
**JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**COMMENT ?**  
Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**  
1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.  
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

DEFENSE.GOV.FR

## Permanence de l'assistante sociale :

Mme GUIGONNET reçoit en mairie le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Sinon, contacter l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale située à SOMAIN 38 rue Léon Gambetta

☎ 03 59 73 30 30.

## On vous informe...

- *Un garage communal, situé dans la rue Jean Jaurès, est disponible à la location. Toute personne intéressée doit contacter la mairie au 03 27 86 61 05.*
- *Le nettoyage des tombes devra être terminé impérativement pour le 25 octobre.*
- *Les nouveaux habitants sont priés de se faire connaître en mairie avant fin octobre. La Municipalité les accueillera officiellement le 11 novembre 2015.*
- *Itinéraire du défilé du 11 novembre : départ de la mairie à 11 h, rue Hubert Parent, rue Hubert Parent prolongée, rue Dorvillers, rue Pasteur, Monument aux Morts et dépôt de gerbes, rue Delrot prolongée, rue Delrot et retour à la mairie par la place.*
- *Elections régionales les 6 et 13 décembre 2015.*

### **TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES**

Ont été tirées au sort sur la liste électorale lors de la séance du Conseil Municipal du 24 juin les personnes suivantes :

- Myriam PIT épouse BAILLY,
- Delphine TOURNEUR,
- Lucien LARCANCHÉ.

## CITOYENNETÉ

Les plaintes s'accroissent en mairie, la Municipalité vous rappelle une fois de plus quelques principes simples à respecter pour vivre en harmonie :

- Le respect du voisinage : les plaintes concernant les aboiements continus et intempestifs de chiens ou le bruit causé le dimanche par des personnes qui n'hésitent pas à tondre le matin sans se soucier de la quiétude des voisins.
- Les poubelles laissées la nuit sur les trottoirs, voire sur la chaussée la journée : les poubelles doivent être rentrées dès qu'elles sont vidées. Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident sur la voie publique.
- Les "réservations" de places de parking devant chez soi : la chaussée est du domaine public donc accessible à toutes et à tous.
- Les déjections canines et les divagations des chiens. Trop de déjections canines dues à des maîtres négligents encombrant encore les trottoirs de notre village.
- Le nettoyage régulier des trottoirs et caniveaux qui n'est pas assuré par les riverains.



## CALENDRIER SCOLAIRE 2015 – 2016 DE LA ZONE B

*(Académie de Lille)*

Rentrée des élèves	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Vacances d'été
mardi 01/09/15	du samedi 17/10/15 au lundi 02/11/15	du samedi 19/12/15 au lundi 04/01/16	du samedi 06/02/16 au lundi 22/02/16	du samedi 02/04/16 au lundi 18/04/16	mardi 05/07/16

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

### AVIS AUX ÉLECTEURS

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques ainsi que les jeunes arrivés à l'âge électoral et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

- Inscription jusqu'au 30/09/2015 inclus : les électeurs pourront voter les 6 et 13/12/2015 lors des élections régionales,
- Inscription à partir du 01/10/2015 jusqu'au 31/12/2015 inclus : les électeurs pourront voter à compter du 01/03/2016.

#### PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- la preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ;
- l'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union Européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.



#### **Une nouvelle permanence à PECQUENCOURT !**

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL du Nord) propose **une permanence juridique dans le domaine du logement et de l'habitat.**

Accession à la propriété, rapports locatifs, voisinage, fiscalité, copropriété..., **les informations délivrées sont neutres et gratuites et permettront aux habitants de mieux connaître leurs droits et obligations, ainsi que les solutions adaptées à leur situation.**

Cette nouvelle permanence sur la commune de Pecquencourt s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

**Le calendrier, pour l'année 2015, est le suivant :**

<p style="text-align: center;"><b>PECQUENCOURT</b> <b>Mairie</b> <b>(place du Général de Gaulle)</b> <b>03 27 94 49 80</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Le 3ème jeudi du mois (de 14h à 17h)</b></p>
17 septembre
15 octobre
19 novembre
17 décembre

**Egalement sur rendez-vous**  
**au 03 59 611 500**



## Campagne « Plantons le Décor » 2015-2016

### Passez commande !

En partenariat avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et Espaces naturels régionaux, le Cœur d'Ostrevent renouvelle l'opération « Plantons le Décor » afin de permettre aux habitants, associations, entreprises du territoire, de participer à une commande groupée de végétaux bien adaptés au Nord-Pas-de-Calais et proposés par des pépiniéristes régionaux à des prix avantageux.

Pour passer commande en quelques clics, rendez-vous directement en ligne sur [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr) ou demandez le catalogue, courant septembre aux mairies, Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Territoire du Cœur d'Ostrevent !

Date limite de réception des commandes : **vendredi 6 novembre 2015**

Livraison des commandes à Auberchicourt : **vendredi 27 novembre 2015**

**Pour tous renseignements :**  
**Pôle Environnement/ Cadre de Vie**  
**Annabelle RUTKOWSKI**  
**03.27.71.37.60**  
[www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)



ARTISANS, COMMERÇANTS ET PRESTATAIRES DE SERVICES

**Vous avez un projet de modernisation ou de développement de votre entreprise... ?**

**Cœur d'Ostrevent vous donne un coup de pouce !**

[ Une aide financière directe représentant jusqu'à 20 % du montant des travaux ]

Renseignements : 03 27 71 37 59



## L'Aide aux Commerçants, Artisans, Prestataires de services...

### Quelles sont les entreprises éligibles ?

Toutes les entreprises inscrites au RCS ou au RM (nouvelle création d'entreprise ou développement d'entreprise existante) exerçant une activité sédentaire, ayant leur siège social sur le territoire de Cœur d'Ostrevent, réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 million d'euros HT. Pour les entreprises disposant d'une surface commerciale, celle-ci doit être inférieure à 300m<sup>2</sup>.

#### Ne sont pas concernées :

Les entreprises sous statut auto-entrepreneur, les activités agricoles, les professions libérales, les PME/PMI, les activités immobilières et financières, les activités non sédentaires et les établissements secondaires.

### Quels travaux sont finançables ?

- La rénovation, l'embellissement des vitrines ;
- La modernisation, l'agencement des points de vente ;
- La mise aux normes des entreprises (hygiène, sécurité, accessibilité, environnement...);
- Le renouvellement, l'acquisition de matériel de production (pas de matériel roulant).

### Quelles démarches accomplir ?

- 1- Faire connaître votre projet auprès de la Communauté de Communes avant de démarrer les travaux, ou d'acquiescer le matériel ;
- 2- Remplir le dossier de subvention ;
- 3- Le dossier est ensuite examiné en commission développement économique, puis validé en Bureau Communautaire.

La subvention attribuée correspond à 20% du montant des travaux. Elle est limitée à un capital de 1 000 € minimum et de 5 000 € maximum, soit un montant de travaux éligibles compris entre 5 000 € HT, minimum et 25 000 € HT maximum.

- Une même entreprise ne peut solliciter une nouvelle aide pendant une durée de 3 années à compter de la date d'attribution de la dernière aide ;
- L'aide n'est pas cumulable avec d'autres dispositifs de soutien au commerce et à l'artisanat (FISAC, ACES...).

Renseignements : 03 27 71 37 59



PROGRAMME LOCAL POUR L'HABITAT

1-1.4 DÉVELOPPEMENT ET DIVERSITÉ DE L'OFFRE DE LOGEMENT

## ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Le petit coup  
de pouce à  
votre projet !



Dans le cadre du dispositif « **Accession à la propriété** », la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent propose une aide, sur les logements neufs aux ménages primo accédants qui souhaitent s'installer sur le territoire. « Accession à la propriété » est un des outils de l'axe Développement et Diversité de l'offre de logement du Programme Local de l'Habitat.

Après dépôt puis acceptation du dossier, ce petit coup de pouce de **3 000 euros** ou **4 500 euros** est conditionné aux ressources et au respect des conditions d'éligibilité (délibération du conseil communautaire). Cette aide est aussi accessible pour des travaux dans du bâti ancien\*. Chaque demande s'accompagne d'une rencontre avec l'Espace Info-Energie.

\*attention le dispositif peut-être amené à évoluer.

### COMMENT EN BÉNÉFICIER POUR UNE MAISON NEUVE ?

- être une personne physique
- être primo-accédant (ne pas être propriétaire de sa résidence dans les 2 ans précédant l'accession)
- avoir des revenus inférieurs au plafond PSLA
- une emprise foncière inférieure à 400m<sup>2</sup>

### S'IL S'AGIT D'UNE MAISON ANCIENNE (CLASSEMENT ÉNERGÉTIQUE E,F,G), les

travaux suivants peuvent bénéficier d'une aide, deux types de travaux doivent être au moins réalisés :

- Installation d'une ventilation performante
- isolation de toiture (100%)
- Isolation des murs donnant sur l'extérieur (au moins 50%)
- Installation de double vitrage (au moins 50%)
- Installation ou remplacement d'un système de chauffage

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU PÔLE HABITAT  
DE CŒUR D'OSTREVENT :

**03 27 71 37 40**

[www.cc-coeurdostrevent.fr](http://www.cc-coeurdostrevent.fr)



LES RENDEZ-VOUS CAF DU NORD

## Aide au logement étudiant à 100 % sur caf.fr

**Votre demande d'aide au logement uniquement sur caf.fr  
(Aucune demande papier).**

**Notre page facebook « caf-logement étudiants », pour :**

- une aide à la déclaration en ligne,
- des réponses pratiques à vos questions,
- des conseils et des bons plans logement,
- Des post régulièrement publiés.

**Important :**

- les ressources des parents ainsi que la bourse sur critères sociaux ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'aide au logement,
- la demande d'aide au logement doit être faite dès l'entrée dans le logement. Aucun rappel ne sera fait !
- L'aide au logement est versée à compter du deuxième mois d'occupation (ex : entrée dans le logement en septembre, droit ouvert en octobre, versement de l'AL en novembre).

**Pour gagner du temps, munissez-vous :**

- de l'adresse complète de votre nouveau logement,
- d'un relevé d'identité bancaire à votre nom,
- du nom et de l'adresse de votre propriétaire,
- du montant du loyer et des charges locatives,
- du montant de vos ressources 2013 ou du montant de votre bourse de recherche.

**A savoir : l'attribution de l'aide au logement peut influencer sur le montant des prestations de la famille.**

**Le caf.fr pour :**

- estimer le montant de l'aide,
- suivre son dossier (paiements, courriers ...),
- faire ses changements de situation.

**Avec l'application mobile « Caf-mon compte », complétez, suivez et/ou modifiez votre dossier allocataire.**



**Tout est clair entre nous :** nous vérifions les informations que vous nous communiquez. Des contrôles sont effectués à domicile et les fichiers sont croisés entre organismes.  
**Alors déclarez vrai !**

**Simulez vos droits sur caf.fr**



Contact : catherine.bourdain@cafdu nord.cnafmail.fr - Tél : 03.20.99.48.70 / 06.16.79.10.39



## Ateliers Bien Vivre Agé et Acteur de sa vie dans son quartier à Saméon

Le CLIC du Pévèle Ostrevent en partenariat avec la Fondation Caisses d'Épargne Pour la Solidarité, organisent des ateliers **"Bien vieillir dans son quartier"**.

Les ateliers se dérouleront à l'Établissement **"Le Pévèle" 184 rue de l'Église à Saméon**

**Atelier 1 : J'ai la mémoire qui flanche ! Mardi 22 septembre 2015 à 14h**

**Atelier 2: Le Maintien à Domicile, quelles aides possibles, aide ménagère, APA... Mardi 13 octobre 2015 à 14h**

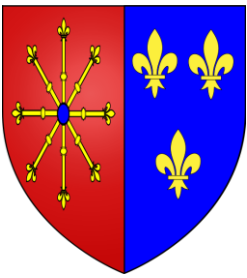
**Atelier 3: Bien dans son corps, bien dans sa tête. Mardi 24 novembre 2015 à 14h**

**Atelier 4: Le Démarchage à domicile et vous: Prévention, Protection de la personne et des biens. Mardi 15 décembre 2015 à 14h**



Au travers de ces ateliers vous pourrez obtenir informations, conseils auprès des professionnels.

Pour toutes informations, veuillez contacter le CLIC au **03.27.98.74.70**



## Amicale pour le don de Sang Bénévole de Somain et des environs



L'engagement associatif, une autre façon d'apprendre

L'Établissement Français du Sang avait organisé une collecte à Marchiennes le 27 août 2015. Celle-ci a permis d'accueillir 144 donneurs dont 16 nouveaux, ce qui représente plus de 11%. Parmi les nouveaux donneurs, certains sont venus seuls, d'autres accompagnés d'un ou une ami(e), ou alors avec les parents. Ce fut le cas pour Victorien SPADARO, qui a fait le déplacement avec sa maman. C'est suite à un appel sur les ondes radiophoniques, d'un risque de rupture de poches de sang, et après plus de vingt ans d'interruption, que Mme SPADARO, notre secrétaire de mairie, a décidé de renouer avec le geste du don du sang. Plus de 10 000 dons sont nécessaires chaque jour au niveau national pour soigner 1 million de malades chaque année.

Pour donner, c'est très simple, il faut :

- Avoir entre 18 & 70 ans,
- Etre apte médicalement,
- Peser 50 kg minimum,
- Avoir sa carte d'identité.

On peut donner par an : 4 fois pour les femmes, 6 fois pour les hommes et respecter un délai de 8 semaines entre chaque don.

Alors, si vous aussi, vous désirez faire le geste du don du sang, faites comme Victorien et sa maman, venez nous rejoindre à la prochaine collecte qui aura lieu le :

**Jeudi 29 Octobre 2015 de 09h00 à 18h00**

**SANS INTERRUPTION**

Centre culturel A. Camus,  
Place Victor Brachelet  
SOMAIN



Victorien SPADARO avec sa maman



# On vous informe...



## MUTUELLE GENERALE DES CHEMINOTS

Section de SOMAIN N°99597672  
61, Rue Louis PASTEUR 59171 ERRE  
03.27.86.34.75 / 06.29.13.25.76  
[francis.joly@sfr.fr](mailto:francis.joly@sfr.fr)

Réunie en assemblée générale les 11 & 12 juin 2015 à NIMES, la Mutuelle Générale des Cheminots a vécu une Assemblée Générale forte. Sur 128 sections qui la composent 118 étaient présentes, soit 93.47% des adhérents représentés. L'effectif au 31 décembre 2014 était de 161062 chefs de famille.

La MGC se porte bien. L'excédent réalisé en fin d'année 2014 résulte de la diminution du taux de gestion qui est inférieur à la moyenne, de l'augmentation des adhérents et d'un P/C de 72,2%. A l'ordre du jour de cette AG, il y avait 23 points à aborder. Après les incontournables comme la présentation du rapport d'activité, l'approbation du PV de l'AG de Paris du 11 décembre 2014, l'approbation des comptes annuels, des rapports des commissaires aux comptes. A rappeler que depuis le 1er janvier 2012, nous payons l'impôt sur les sociétés, et comme nos législateurs ont toujours de bonnes trouvailles, ils ont ajouté une taxation sur l'impôt additionnel ce qui représente aujourd'hui 16% de la cotisation. Malgré cela, la MGC se trouve à la 30ème place sur 550 mutuelles au niveau national.

Force de vente, la MGC a réalisé 10436 adhésions dont 3395 cheminots en 2014. Elle a également reçu le 3ème prix de la communication solidaire catégorie « TV/Cinéma » pour sa vidéo en faveur des dons d'organes. Concernant la communication, 45 dossiers ont été traités en 2014 au niveau national, et 6 actions ont eu lieu en local. Pour les aides de solidarité, le fond de secours peut éventuellement



Le directeur, le président et le vice-président

vous apporter une aide financière pour une dépense de santé onéreuse. 184 dossiers ont été traités par cette commission en 2014, soit une augmentation de 14% par rapport à 2013. A savoir que cette aide est versée après étude de votre dossier, et après avoir sollicité tout autre organisme ( Région, CCAS, Aide sociale,...)

Mme BOUBILLE, représentante de la CPRP, qui est correspondante mutuelle est intervenue en fin de journée pour apporter quelques explications concernant les prestations non pérennes comme l'optique qui sera arrêtée au 1<sup>er</sup> septembre 2015 suite à la mise en place des contrats dit responsables. La CPRP allouait 100 € en plus

du remboursement normal. Autre modification, l'arrêt de l'envoi des décomptes mensuels à compter du 15 août 2015. Ceux-ci seront expédiés tous les 3 mois. En conclusion, nous dirons que tout est mis en œuvre pour que la M.G.C soit bien gérée.



Une partie des congressistes

### **Notre MUTUELLE : Le meilleur pour notre santé, défendons la ensemble**

Contact : Francis JOLY tél.: 06 29 13 25 76 courriel : [francis.joly@sfr.fr](mailto:francis.joly@sfr.fr)

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 juin 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 18 h 30 au lieu habituel de ses séances. Cette réunion était présidée par Monsieur Alain PAKOSZ, Maire.

**Etaient présents** : Alain Pakosz – Jean-François Daly – Claudine Gorguet – Patrick Verdin – Michel Koniusz – Francis Sénéchal – Rolande Grolier – Edouarine Pecqueur – Nadine Leclercq – Michel Tiefenbach – Nathalie Evrard et Jean-François Delporte.

**Excusées** : Christelle Rutkowski (procuration à Nadine Leclercq),  
Martine Roussel.

**Absent** : Hervé Richard.

**Secrétaire de séance** : Edouarine Pecqueur.

### **I – Délibérations**

Le Conseil Municipal,

- **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer une convention-cadre pour la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme avec notre intercommunalité.

- **à l'unanimité**, approuve la révision du coefficient de la taxe finale sur la consommation d'électricité. A compter du 01/01/2016, il sera de 8,50.

- **à l'unanimité**, adopte les décisions modificatives suivantes :

Art 6711 (ch 67) Intérêts moratoires et pénalités : + 25 961.64 €

Art 022 (ch 024) Dépenses imprévues : - 25 961.64 €

Art 7788 (ch 77) Produits exceptionnels divers : + 25 961.64 €

Art 21318 (041) : Autres bâtiments publics : - 7 214.80 €

Art 2031 (ch 041) : Frais d'études : + 7 214.80 €

- **à l'unanimité**, accepte de garder les tarifs du centre de loisirs 2015 identiques à ceux de 2014.

- **à l'unanimité**, accepte la proposition d'emprunt de la Caisse d'Epargne après avoir pris connaissance des différentes offres et après débat dans le cadre de la restructuration de l'église pour un montant de 200 000 € (taux : 1,67 %) et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation relative au contrat.

### **II – Désignation des jurés d'assises**

Le tirage au sort de 3 noms sur la liste électorale pour le stade préparatoire du jury criminel a donné les résultats suivants :

- Mme PIT épouse BAILLY Myriam
- Mme TOURNEUR Delphine
- M. LARCANCHÉ Lucien

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 juin 2015

## III – Travaux

III – 1 : L'appel d'offres pour la réhabilitation de la boulangerie est clos depuis le 16 juin. L'entreprise Cergnul, seule soumissionnaire, effectuera les travaux pour un montant de 126 940.55 € HT soit 152 328.66 € TTC pour une mise en service courant octobre.

III – 2 : La Municipalité a ouvert un marché à bons de commandes pour 3 ans soit de 2015 à 2018 concernant divers travaux de voirie. M. Daly, employé par la société Eiffage, ne souhaite pas participer à la discussion. La société ATC a fait l'analyse des offres et c'est la société Eiffage qui a remporté le marché.

III – 3 : La restauration de l'église a commencé le 1<sup>er</sup> juin 2015 pour une durée de 10 mois. Aucun problème n'est apparu au terme des premières réunions de chantier.

III – 4 : L'inauguration des vestiaires au stade H. Parent aura lieu le samedi 27 juin à 14h en présence de M. Dominique Bailly, Sénateur Maire d'Orchies, M. Frédéric Delannoy, Président de la CCCO (Communauté Communes Cœur d'Ostrevent) et Maire d'Hornaing.

Nous avons fait une demande de subvention auprès du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) dont l'objectif prioritaire affiché est de faire bénéficier et réduire les inégalités d'accès au sport au plus grand nombre, demande restée sans réponse. Force est de constater que le CNDS ne respecte pas ses orientations et cible son action sur des projets qui ne permettent pas à la ville de Erre d'être éligible. M. le Maire propose une motion de défiance à l'encontre du CNDS.

III – 5 : Règlement funéraire : l'installation de cavurnes (petit caveau destiné à recueillir une urne funéraire : il s'agit d'une sépulture pour les cendres) dans les cimetières se généralise avec le développement de l'incinération. La Municipalité va étudier la possibilité de réserver un espace au cimetière pour ce mode funéraire. Les concessions auraient une superficie de 1m<sup>2</sup>. Les tarifs généralement pratiqués sont d'environ 270 € pour les concessions trentenaires. Nous étudierons la possibilité de proposer des concessions cinquantenaires.

## IV – Situation budgétaire

Au 24 juin 2015, la situation budgétaire de la Commune se présente comme suit :

Investissement :

- Dépenses 121 887.02 €
- Recettes 24 847.65 € (Il faut y ajouter le résultat reporté 933 004.40 €)

Fonctionnement :

- Dépenses 458 576.37 €
- Recettes 444 291.43 € (Il faut y ajouter le résultat reporté de 334 225 €)

L'Etat de consommation des crédits est conforme aux prévisions.

## V – Informations diverses

- Le Lord Maire d'Oxford adresse à la Municipalité ses remerciements pour l'accueil des élèves de Great Milton en mai et encourage les relations entre nos communautés.

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 juin 2015

- Copronor va réaliser une opération de location accession de 6 logements aux Jardins d'Ostrevent. Cette réalisation va bénéficier d'un programme d'habitat social qui apportera une aide substantielle aux futurs propriétaires.
- CCCO : compte-rendu de réunion de travail sur les cartes de bruit stratégiques et les plans de prévention du bruit dans l'environnement.
- CCCO : programme d'amélioration de l'habitat, relevé des décisions.
- CCCO : accession aidée et/ou sociale à la propriété : aide en faveur des primo-accédants.
- Observatoire de l'habitat n°8.
- Espace Public Foncier : programme pluriannuel d'intervention 2015/2019.
- Insee Analyses n°11.
- Département du Nord : dispositif départemental d'accompagnement des Offices de tourisme et syndicats d'initiative.
- Mission Bassin Minier : plan de développement territorial.
- Grdf : compte-rendu d'activité de la concession 2014.
- Les nouvelles d'Ostwind : l'éolien en France.
- Lettre d'information du SAGE Scarpe Aval.
- Noréade : lettre des commissions consultatives des services publics et lettre d'actualité juridique.
- Observatoire régional de santé n°42.

Association pour le Dépistage des Cancers dans le département du Nord

## **Vous avez entre 50 et 74 ans ? Le dépistage du cancer colorectal vous concerne !**

Très fréquent avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal (encore appelé « cancer de l'intestin ») est aussi le 2<sup>ème</sup> cancer le plus meurtrier. Pourtant, en dehors des sphères médicales et scientifiques, il reste mal connu.

### UNE EVOLUTION LENTE ET SILENCIEUSE

Le cancer colorectal se développe lentement à partir de petites lésions, appelées polypes, qui apparaissent sur la paroi de l'intestin. Ces polypes vont grossir et évolueront pour une partie d'entre eux vers un cancer. Un processus qui s'échelonne sur une dizaine d'années.

### DÉTECTÉ TÔT, LE CANCER COLORECTAL SE GUERIT DANS 9 CAS SUR 10.

Le test de dépistage, proposé aux personnes de 50 à 74 ans, réduit la mortalité par cancer colorectal. Il permet de détecter un cancer à un stade très précoce et d'augmenter les chances de guérison. On peut aussi, grâce à ce dépistage, repérer une lésion avant qu'elle n'évolue en cancer.

### UN DEPISTAGE PLUS SIMPLE, PLUS FIABLE ET PLUS PERFORMANT

Cette année voit l'arrivée du test immunologique. Ce nouveau test est plus simple d'utilisation en ne nécessitant plus qu'un seul prélèvement de selles contre six précédemment, mais également plus performant en détectant 2 fois plus de cancers et 2,5 fois plus de lésions précancéreuses risquant d'aboutir plus tard à un cancer.

### LE DEPISTAGE : COMMENT CA MARCHE ?

Vous avez entre 50 et 74 ans ? Un courrier d'invitation vous est adressé par l'ADCN pour réaliser gratuitement un test de dépistage. Muni de cette invitation, prenez rendez-vous avec votre médecin qui, après avoir vérifié que vous êtes bien concerné par le test\*, vous le remettra. Le test est à réaliser chez soi et à renvoyer gratuitement par la Poste puis vous recevrez les résultats.

**Pour plus de renseignements ou en cas de difficultés pour vous procurer le test, contactez l'ADCN au 03 20 06 38 12.**

*\*Dans certains cas, par exemple si vous avez des antécédents familiaux, le médecin vous orientera vers un gastroentérologue pour un suivi spécifique.*



## *Octobre*

17	Concert rock de l'harmonie municipale à 19 h 30 à la salle des fêtes
24	Thé dansant dans le cadre de la Semaine bleue de 15 à 19 h à la salle des fêtes
29	Don du sang 9 h – 12 h et 14 h – 18 h à SOMAIN
31	Défilé Halloween organisé par les Parents d'Elèves

## *Novembre*

8	Bourse aux jouets organisée par l'Association des Parents d'Elèves de 8 à 14 h à la salle des fêtes
11	Défilé armistice 11 h et accueil des nouveaux arrivants
14	Concours de belote organisé par le foot à partir de 17 h à la salle des fêtes
29	Concert d'Hiver à 16 h à la salle des fêtes

## *Décembre*

5	Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie cour de la mairie à 11 h
6	1 <sup>er</sup> tour des élections régionales 8 h – 18 h
13	2 <sup>ème</sup> tour des élections régionales 8 h - 18 h
	Marché de Noël
17	Spectacle de Noël pour les enfants de l'école
18	Marché de Noël de l'école
19	Noël foot
	Distribution du colis des Aînés
22	Retrait des colis RMIstes en mairie le matin à partir de 10 h
30	Don du sang 9 – 12 h et 14 – 18 h à MARCHIENNES Salle des fêtes

## Etat Civil

### *Bienvenue aux nouveau-nés :*

- DHALLUIN Agathe le 14 juin
- DENGLOS Lola le 17 juin
- CHAPRON Alanis le 1<sup>er</sup> juillet
- FÉDERBE Anaïs le 27 juillet
- DAVID Lucas le 28 juillet
- DEFAUT Louis le 4 août
- CANIVET Guy le 16 août
- VAN DAMME Paul le 17 août
- BENTALEB Hanaë le 23 août



### *Nos félicitations aux époux :*

- PLATRIEZ Vincent et LONGELIN Laurie le 4 juillet
- MOREL Anthony et CATTIAUX Perrine le 11 juillet



### *Ceux qui nous ont quittés :*

- LEROY Jean-Marie le 16 juin à Erre
- SULLI Italo le 27 juin à Erre
- NOWAKOWSKI Jean-Pierre le 20 juillet à Denain
- BÉDU Edmond le 21 juillet à Erre
- GADEYNE Georges le 7 septembre à Marchiennes
- PHILIPPART Isabelle veuve POT le 11 septembre à Escaudain



Dans le cadre de la Semaine bleue



- Entrée gratuite  
pour les Errois(es)

- 5 € pour les  
extérieurs

Si vous aimez danser en toute convivialité, nous vous invitons  
à la Salle des Fêtes de ERRE

**LE SAMEDI 24 OCTOBRE 2015**

au THÉ DANSANT de 15 à 19 heures  
organisé par le CCAS  
ambiance musette assurée par Angelo.

***Une boisson et une pâtisserie seront offertes aux participants.***



**Afin de finaliser nos commandes de pâtisserie,  
veuillez vous inscrire avant le 17/10/2015.**

### Médailles de la ville 2015

Monsieur le Maire a tenu à mettre à l'honneur deux personnes :

- **Jean-Marie LEROY**



En présence de Jocelyne LEROY, veuve de Jean-Marie LEROY : "Monsieur LEROY était l'exemple du sportif bénévole qui consacrait une grande partie de son temps à la promotion de son sport de self-défense. Son enthousiasme, ses compétences et son réalisme ont permis à ceux qui l'ont cotoyé de reconnaître en lui des qualités remarquables. Nous avons été durement touchés par sa disparition. Nous conserverons en mémoire l'image d'un homme dévoué qui donnait beaucoup sans rien attendre en retour."

- **Gilbert HERNEQUÉ**



"Nous avons décidé d'honorer Gilbert HERNEQUÉ pour son action bénévole au sein de l'association des anciens combattants de Erre dont il est président depuis exactement trente ans. Monsieur Gilbert HERNEQUE, vous êtes un exemple pour notre commune."

### Des nouvelles de la boulangerie...



Les travaux démarrent, dans quelques mois votre nouvelle boulangerie ouvrira ses portes.

En début d'année, par le biais du bulletin municipal, nous avons sollicité vos avis pour choisir le nom de la future boulangerie. Vos suggestions nous ont aidés à alimenter notre réflexion et nous avons opté pour "**Le Fournil Errois**".

"Fournil" : ce mot permet de mettre en avant la fabrication artisanale des produits qui seront vendus à la boulangerie et "Errois" pour ancrer cette boulangerie dans la vie du village.

Nous tenions à vous remercier pour vos suggestions. A bientôt.

Emilie et Stephen

# Prochain bulletin en décembre

## DÉFILÉ D'HALLOWEEN

organisé par l'Association de Parents d'Elèves

Rendez-vous devant l'école le  
**SAMEDI 31 OCTOBRE 2015**  
à **18 HEURES**

Les enfants accompagnés de parents passeront dans les  
rues du village afin de réclamer des bonbons...

**« DES BONBONS OU UN SORT! »**

Si vous souhaitez vous associer au défilé et accueillir les  
enfants qui frapperont à votre porte en leur distribuant  
des bonbons, vous pouvez découper l'affichette ci-jointe  
et la coller sur votre porte

---



**DES BONBONS  
VOUS ATTENDENT!!!**

# La vie associative

## Harmonie municipale

### Fête de l'école Suzanne Lanoy



Comme chaque année, à l'occasion de la fête de l'école Suzanne Lanoy, l'Harmonie Municipale a accompagné élèves, enseignants et parents lors du défilé qui les conduisait jusqu'à la salle des fêtes.

### Fête de la Musique 2015

Samedi 13 juin - Salle des Fêtes



La Salle des Fêtes d'Erre a ouvert ses portes à 17h30 au public venu nombreux assister à la Fête de la Musique présentée et organisée par l'Harmonie Municipale de Erre.

Les musiciens de la section défilés dirigés par Olivier Verhoyen ont ouvert la fête avec plusieurs morceaux entraînants tels que « l'incendie à Rio », « Strangers in the night » et « Gruss Von Hausen ».



# La vie associative



Angélo (guitare et chœurs) et Naomi (chant) venus d'Hornaing ont interprété des classiques du rock et de la pop. Ce fut une parfaite fusion entre la voix envoûtante de la fille et les accompagnements efficaces du père : une belle histoire de famille !



Le groupe Brain Toaster a pris le relais et a joué avec énergie des morceaux de rock français et anglais dynamiques comme « Stop the bot » de Shakaponk, « Not tomorrow », « ghost » de Skip the Use, « In bloom » de Nirvana et pour finir « Eteins la lumière » d'Axel Bauer.



Romain (chant/guitare), Francis (guitare) et Philippe (batterie) en plein accord avec les fondements de la fête de la musique, se sont spontanément unis pour interpréter avec enthousiasme de belles chansons comme : « Cortez the killer » de Neil Young, « Knockin' on Heaven's door » de Bob Dylan et « Le Vent l'emportera » de Noir Désir : de toute beauté.



Marie Dohein s'est ensuite installée au piano pour jouer son morceau d'examen « Romance » puis « La dispute » du film Amélie Poulain seule face au public : une leçon de courage et une belle réussite. L'Harmonie encourage cette élève motivée qui progresse chaque année.



Les Legender's composé de Christophe, Pierre-Marie et Olivier (guitares/piano), Jérémy (basse) et Pascal à la batterie ont pris la suite. Le groupe a joué des classiques du rock et de la pop. L'apport du piano étend la palette du groupe. Un beau succès.



Le point d'orgue de la soirée fut sans aucun doute la chorale composée pour l'occasion des enfants d'éveil : Jules, Louka, Antoine, Anatole et Arthur, élèves de la classe de chant et de Félicie, Odéric, Julie.

# La vie associative

Cet ensemble est à l'initiative de Pauline, professeur de l'Ecole de Musique. Elle a dirigé la chanson « Le portrait » de Calogéro, accompagnée d'Olivier au piano. Un moment émouvant pour lequel les interprètes ont su communiquer leur plaisir à l'assistance qui a naturellement demandé un rappel comme il se doit.



Puis Olivier, Marie, Julie et Pierre-Marie ont joué à huit mains un extrait « Promise reprise », musique du film « Silent Hill 2 » composée par Akira Yamoaka...



Pour terminer la soirée, le groupe Back on Stage, dans lequel on retrouve Naomi épaulée par Alexandre au chant, Sabrina à la basse, Benjamin et Valentin aux guitares et Clément à la batterie. La température grimpa alors d'un cran avec "Killing in the name" (Rage against the machine), "Sweet dreams" (version Marilyn Manson) et "Lithium" (Nirvana)...

L'Harmonie félicite, remercie et encourage tous les musiciens ayant participé à cette manifestation. Elle vous donne rendez-vous pour les prochains événements.

Pour l'Harmonie Municipale, P-M Hector

# La vie associative

Le 21 juin, les Legends ont animé la fête de la musique de Wandignies Hamage.



L'harmonie Municipale a aidé au déroulement du repas le « Porc'Errois » qui anima notre commune dans la soirée du 11 juillet. Nous remercions les volontaires de l'association.



L'harmonie Municipale a mené le défilé du 14 juillet. Les élèves de l'école de musique ont participé à la retraite aux flambeaux et se sont vus remettre un tube lumineux, offert par l'Harmonie Municipale.



## **HARMONIE MUNICIPALE**

### **INSCRIPTIONS**

**Samedi 5 septembre 2015**

**Ecole de musique**

**Rue Victor Hugo – Erre**

**de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**

**renseignements: [latison@wanadoo.fr](mailto:latison@wanadoo.fr) ou 0631151171**

### **INSTRUMENTS**

**Flûte traversière, saxophone, clarinette, trompette, percussions...**

**Guitare, batterie, piano, chant...**

### **COURS**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi soir**

**Mercredi après-midi**

**samedi**

**RENTREE Prévue le lundi 21 septembre 2015**

A partir de septembre, reprise de l'atelier de percussions avec Ludovic Capliez.

## **Messe de Sainte Cécile**

En fonction de l'avancement des travaux de rénovation de l'église



## Concert d'Hiver Dimanche 29 novembre 2015 à 16 h à la salle des fêtes



Pour l'Harmonie, L. Hector



**Fourmi'R**

### **C'est la rentrée !!!**

Après l'Ecole, c'est la Fourmi'R qui rouvre ses portes.  
Alors si vous voulez faire du tricot, de la couture, des cartes, du  
scrapbooking, des jeux de société ou tout simplement papoter,  
n'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les jeudis  
(hors des vacances scolaires)  
de 14 h à 17 heures  
en salle des réunions dans la cour de la Mairie.

Pour tout renseignement : 03 27 86 69 20.

La Présidente,  
Mauricette MOREAU

# Association A ERRE OBIC

Reprise des cours de gym et de step le mardi 08 septembre 2015

**Horaires:** Gym : le mardi de 18 h 30 à 19 h 30  
le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

Step : le mardi de 19 h 40 à 20 h 40  
le jeudi de 19 h 40 à 20 h 40

**Tarifs pour l'année 2015 / 2016 :**



**Gym ou step :**

- Errois(es) : 70 euros
- Extérieur(e)s : 75 euros

**Step et gym :**

- Errois(es) : 120 euros
- Extérieur(e)s : 130 euros



Les cours ont lieu à la salle de sport située dans la cour de l'école Suzanne Lanoy à Erre (entrée à côté de la médiathèque).



Pour toute information complémentaire, rendez-vous à la salle de sport aux heures indiquées ci – dessus ou téléphonez au :

06.08.95.91.90 (matinée)

06.29.80.46.77 (après-midi).

# A ERRE OBIC - ZUMBA

Reprise des cours de zumba le lundi 07 septembre 2015.



**Horaires :** (sous réserve de modifications)

Le lundi à partir de 19 h 30

Le mercredi à partir de 19 h 45

Le vendredi à partir de 19 h 30

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter les responsables :

06.08.95.91.90 (matinée),

06.29.80.46.77 (dans la journée)

ou rendez-vous à la salle de sport aux jours et heures donnés ci-dessus.

**Tarifs :**

5 € la séance

40 € la carte de 10 séances

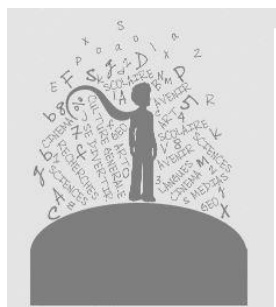
100 € pour un cours par semaine (lundi ou mercredi)

160 € pour les deux cours (lundi et mercredi)



Ces cours sont assurés par des animateurs agréés.

Ils ont lieu à la salle polyvalente située dans la cour de l'école de Erre  
(Accès par la rue Jean Jaurès, grille verte entre l'école et la médiathèque).



## Médiathèque Louis Aragon

69 rue Jean Jaurès ERRE

Tél. : 09 81 83 94 27 uniquement aux heures d'ouverture

Courriel : mediatheque-louis.aragon@hotmail.fr

Venez découvrir ou redécouvrir la médiathèque ! Vous y seront proposés :

- de nombreux ouvrages pour adultes ou jeunesse prêtés par la médiathèque départementale du Nord ou achetés par nos soins (romans, romans policiers, BD, documentaires, albums...). Il vous est également possible de nous suggérer de nouveaux titres,
- des audio-livres,
- des abonnements à diverses revues,
- des DVD.

2 postes multimédia et internet sont mis à votre disposition : l'accès y est gratuit.

Les **prochaines séances** des « **DOUX DOUX LIVRES** » pour les enfants de 6 mois à 3 ans et **L'Heure du Conte** pour les enfants de 4 à 7 ans seront annoncées par voie d'affichage à la médiathèque et à l'école mais également sur le site internet de la mairie (rubrique Vie pratique – Médiathèque). Vous y trouverez aussi l'actualité de la médiathèque et l'agenda.

### Modalités d'inscription à la médiathèque :

- Pour vous inscrire à la médiathèque, vous devez vous munir :
  - **pour les adultes** : d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ;
  - **pour les enfants** : d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une autorisation parentale.

En outre, **pour les enfants de moins de 14 ans**, la présence d'un parent est requise.

- **Tarifs (par an, de date à date) :**
  - **pour les Errois :**
    - inscription individuelle : 7 euros,

- inscription famille : 10 euros,
  - enfant jusqu'à 11 ans scolarisé à Erre : gratuit,
  - assistante maternelle agréée dans le cadre de leur fonction : gratuit.
- **pour les extérieurs (personnes ne résidant pas sur la commune de Erre) :**
- inscription individuelle : 10 euros,
  - inscription famille : 15 euros.
- **Droits d'emprunt :**
- 4 ouvrages par lecteur pour une durée de trois semaines,
  - 2 CD et/ou DVD par emprunt et par famille pour une durée de trois semaines.
- **Accès à Internet :** gratuit sans inscription.

## Heures d'ouverture :

Mardi : 15 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 14 h – 17 h

Samedi : 14 h - 17 h

## « LES GENS D'ERRE »

Vous trouverez dans les pages suivantes les parties de l'exposition consacrée à notre église. La présentation de ces articles a été établie de façon à pouvoir détacher les feuillets du support pour ensuite les insérer dans un classeur. Dans la même réflexion, une pagination spéciale (en haut à gauche) a été prévue. Vous pourrez ainsi vous constituer un livret sur l'histoire de Erre. Vous pouvez aussi télécharger les articles sur le site [www.mairieerre.com](http://www.mairieerre.com) rubrique « Découvrir Erre - Les Gens d'Erre ».

La présidente,  
Pascale LONGELIN



Erre 1957



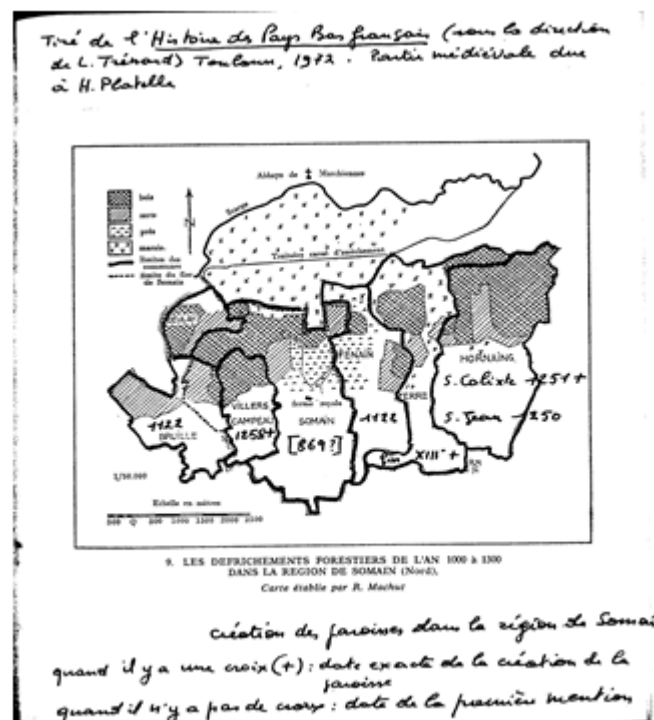
## EGLISE SAINT-MARTIN

La trace la plus ancienne d'une église à Erre est relatée par Monsieur Delmaire, historien, dans son ouvrage *L'histoire-polyptyque de l'Abbaye de Marchiennes (1116-1121)*. Il est dit à propos d'Erre « on y trouve une petite église appartenant à L'abbaye de Marchiennes et dépendant de la paroisse d'Abscon ».

Ci-dessous, les armoiries ecclésiastiques de l'Abbaye de Marchiennes subsistant (avec les deux premiers niveaux du clocher porche en grès) de l'époque médiévale.



Peu avant 1300, L'abbé Amaury (monastère de Marchiennes) fait valoir auprès de l'évêque d'Arras que l'augmentation de la population de l'église paroissiale d'Abscon et les difficultés de distances ne permettent plus à un seul pasteur de l'administrer dans de bonnes conditions. D'autre part, ses revenus (boisseaux de blé, poulets, oies, porcs et laine de mouton) sont suffisants pour assurer la subsistance de deux curés. C'est ainsi que la chapelle située dans le lieu qu'on appelle Erre devient une église baptismale avec tous les droits paroissiaux qui y sont attachés. De ce fait, l'église, dédiée à Saint Martin, est détachée d'Abscon et Erre devient une paroisse à part entière. Ci-dessous le découpage des paroisses dans la région de Somain



L'église de Erre a 3 nefs séparées par des colonnes rondes en pierre. La nef centrale et le chœur datent de 1734 ; la tour, construite en partie en grès est plus ancienne.

Face à l'autel de Saint-Martin repose le corps d'Alexandre COTTON, censier et mayor d'Erre décédé le 27 janvier 1676 à l'âge de 60 ans.

A l'entrée du chœur, un losange de marbre blanc marque la sépulture de Eustache-Cornil-Joseph DE LE PIERRE, curé d'Erre durant 4 ans et décédé à l'âge de 57 ans le 18 mars 1738. A ses côtés repose sa sœur, Célestine, célibataire et tertiaire de l'ordre de Saint-Dominique décédée le 2 juin 1738.



Je vous envoie, un peu de notre  
église, décorée en l'honneur  
de la 1<sup>re</sup> Vierge pour la  
semaine mariale, pendant  
laquelle nous avons beaucoup  
prié :

En espérant de vos bonnes  
nouvelles bientôt je vous  
envoie chère Mademoiselle  
mes amitiés et toutes celles  
de la famille, papa maman  
Auguste et tous les bons  
baisers de Christian qui est  
un bon diable, mais qui  
travaille bien en classe  
Bonne nuit  
J. ENGRAND Deuil

Le temps ne passe pas sans laisser son empreinte.

1735

L'église menaçant ruine est rebâtie au goût du jour. Les arcs en plein cintre jumelés de la chambre des cloches témoignent de la façon de faire de cette époque.

1784

Bénédictio de la cloche « Marie-Alexis » par L'abbé LALLART de Marchiennes et Dame Marie-Elisabeth DE GRUMELIER, épouse de Messire LE HARDY, chevalier seigneur de la Loge, Hornaing, Thiant etc. (aux frais et dépens de l'église paroissiale par les REGNAUD).

1817

Rejointolement des parements de briques du clocher et reconstruction à neuf de la voûte d'entrée sous le clocher et pose de boutisses en grès correspondant aux deux cordons qui couronnent les ressauts de parement en brique du clocher.

1845

Les deux nefs latérales sont prolongées jusqu'au niveau de la façade de la tour et les portes latérales de l'église sont bouchées.

1857

Renouvellement de la toiture de la flèche, remplacement de pièces de charpente et corniche en brique de type à dents d'engrenage constituée de quatre assises.

1868

Projet d'accroître l'emprise des deux bas-côtés en venant aligner leur extrémité Ouest à la façade occidentale de la tour du clocher. Sans réponse à l'appel d'offre, une entreprise locale obtient le marché en 1870.

1876

Un ouragan vient occasionner des dégâts considérables aux toitures de l'église et du presbytère.

1905

C'est la séparation de l'église et de l'Etat : le presbytère situé rue Delrot (dit des jardins) est repris par la commune. Sophie Carpentier fait don au prêtre de sa maison (actuellement rue Jules Guesde).

1924

Le cimetière accolé à l'église est transféré à son emplacement actuel (rue Parent). Celui-ci est créé fin du XIXe siècle.





1930

La forte dégradation des pierres mises en œuvre 60 ans plus tôt amène à procéder à la pose d'enduit en mortier de ciment pour palier à la mauvaise tenue dans le temps de cette pierre.

1933

Réfection de la toiture de la flèche (ardoises) et remplacement d'une cloche (vraisemblablement « Marie-Alexis ») : « Marie-Jeanne » est baptisée le 22 Octobre avec pour parrain Joseph FOURMENT DOUAY et pour marraine Raymonde DELFOSSE MORIVAL.



PAROISSE D'ERRE  
 BÉNÉDICTION de la CLOCHE  
 22 OCTOBRE 1933  
 J'ai été bénite par M<sup>re</sup> Lenotte,  
 M<sup>re</sup> Chollet étant Arche-  
 vêque de Cambrai.  
 Je me nomme  
 Marie-Jeanne-Raymonde-Stéphanie  
 J'appelle à la prière et je sonne  
 la Paix.  
 J'ai eu pour Parrain  
 Joseph FOURMENT-DOUAY  
 et pour Marraine  
 Raymonde DELFOSSE-MORIVAL  
 Monsieur l'Abbé JOYE étant  
 Curé de la Paroisse.



Dans le temps, le sonneur de cloches est un homme très occupé. C'est lui qui met les cloches de l'église en branle, le matin, à midi et le soir pour l'Angélus. Pour la messe, il sonne le premier coup un quart d'heure plus tôt et le deuxième à l'heure précise. Et quand un paroissien vient à mourir, il sonne le glas à la suite de l'Angélus.

2001

Les parements de maçonnerie du clocher sont très endommagés et la tour est en péril. Dans un premier temps, on installe un grillage de protection et en 2002 commencent les travaux de rénovation. Ils sont conséquents : changement des briques défectueuses, remplacement des cordons de grès et des abat-sons, des pièces de charpente dans la chambre des cloches, de la pointe du paratonnerre avec mise en conformité, pose d'un parafoudre et mise à la terre, réfection du battant de la cloche, rejointoiement de l'ensemble de la tour, peinture des chéneaux et enfin réhabilitation de la voûte d'entrée en pierre des Pyrénées. Une peinture des enduits viendra apporter la touche finale à cette rénovation.

Le financement fait l'objet de participations diverses : publiques et privées par le biais d'une souscription au profit de la paroisse et de concerts.

2003

En janvier, les travaux sont terminés et l'on entend à nouveau sonner « Marie Joséphine » et « Marie-Jeanne ».



### CALVAIRE ET CHAPELLES PRIVEES

Deux calvaires n'existent plus. Celui de la rue de l'égalité (situé face au stade actuel) est détruit lors de la construction de la rue Parent en 1958. On situe le second au croisement de la rue Jean Moulin et de la rue Pouille.

Ci-dessous en 1940, le calvaire toujours présent de la rue Pasteur et celui de la rue Jules Guesde.

Parmi les chapelles privées de la commune, celle de la famille Del Rosso est la seule présente aujourd'hui.



### LES PRETRES

En 1944, l'Abbé DRUARD succède à l'Abbé DELBEY. Il restera attaché à la paroisse de Erre jusqu'à son décès en 1997.

Actuellement, l'abbé Gérard LORGNIER, prêtre de Somain, intervient sur les paroisses de Erre, Hornaing, Fenain, Bruille, Rieulay. Il peut être amené à être assisté des Abbés BROCQUEVIELLE et MERIAUX.

### SERVICES

La messe est célébrée le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois à 18 h.

Mariage, Baptêmes, funérailles, prêches sont assurés par un diacre.

Les célébrations des funérailles qui ont lieu le lundi sont assurées par des laïques : Thérèse RUDENT, Claudine RUTKOWSKI, Isabelle POT.

L'église accueille aussi occasionnellement des concerts.



# FETE DU PORC ERROIS 2015



